

des comtés de Champlain et de Portneuf. Cette étendue de terrain forme maintenant la paroisse de

**Saint-Gabriel Lalemant** qui a une population de 500 âmes.

M. l'abbé Joseph Gauvin, arrivé à Saint-Gabriel en 1911, est un fervent de la colonisation; c'est à bras ouverts qu'il reçoit les nouveaux colons; il les aide à s'établir le plus commodément possible.

Une belle route longue de quinze milles conduit de Témiscaming-Nord à Saint-Gabriel. On trouve dans cette nouvelle paroisse trois écoles, deux magasins, deux moulins à scie, une boutique de forge, une bonne fromagerie.

Il reste encore plusieurs bons lots à prendre dans les rangs V et VI.

Le lac des Quinze qui fait la limite est du canton Guérin, est navigable pour des bateaux d'un assez fort tirant d'eau, et lors-



Témiscaming-Nord. Un rapide sur la rivière des Quinze.

que le canton Remigny sera ouvert à la colonisation un nouveau centre devra être fixé dans la partie nord du canton Guérin, pour établir un lien de communication avec les établissements qui se développeront dans le canton Remigny.

Il faudrait encore un certain nombre de bons colons pour achever de remplir les vides qui existent dans les limites de la paroisse de Saint-Gabriel.

#### **Des colons satisfaits.**

Voici ce que nous écrit M. Philippe Richard, en date du 20 avril 1916.

J'habite le canton Latulipe, avec ma famille, depuis 1910. Je ne puis trop vanter la beauté de ce canton et la fertilité de son sol.

Depuis 1911, de grands travaux ont été exécutés; le Gouvernement a fait ouvrir des chemins, sur un parcours de dix-huit milles; des routes mettent en communication les différents rangs